

# S.P.I.R.A.L.

## Fiche méthodologique 07

### La co-évaluation participative d'une initiative



#### **Introduction**

Cette fiche méthodologique concerne les co-évaluations participatives d'initiatives existantes. Elle s'applique à tout type d'initiative (actions, projets, politiques publiques, institutions, etc.), qu'il s'agisse d'une initiative très spécifique ou d'un ensemble d'initiatives. La co-évaluation participative se fait sous la forme d'une réunion de quelques heures avec les différents acteurs et partenaires concernés par l'initiative. Il est important que tous les participants autour de la table connaissent l'initiative. Elle peut faire ensuite l'objet d'une deuxième réunion complémentaire de restitution des résultats et de conclusions sur les suites à donner.

Matériel nécessaire : une grande table, suffisamment de chaises pour tous les participants, post-its de trois couleurs différentes (une vingtaine de post-its par couleur pour chaque participant), stylos, feutres, flipchart, la grille globale des dimensions et composantes du bien-être en très grand, format A0 par exemple, (sur la table) et en format A4 pour chaque participant (voir annexe).

#### **Pourquoi la co-évaluation participative (raison d'être)**

Dans sa stratégie de cohésion sociale, le Conseil de l'Europe définit cette dernière comme étant la capacité de la société à assurer le bien-être de tous, générations futures incluses et met en avant la nécessité de la coresponsabilité entre acteurs pour y

parvenir. L'objectif de coresponsabilité pour le bien-être de tous générations futures incluses est un objectif transversal de progrès sociétal, en réponse à l'inadéquation de la croissance du PIB comme indicateur de progrès.

La coresponsabilité pour le bien-être de tous se construit au niveau local. Elle suppose :

- de partir de la définition du bien-être de tous par les citoyens. Concernant les générations futures, la question est posée en termes de transmission des ressources existantes (non utilisation de ressources non renouvelables) et non transmission de formes de pollution/destruction.
- que les acteurs évaluent ensemble (co-évaluation participative) les initiatives qui les concernent pour voir si elles s'inscrivent dans cet objectif et quelles améliorations apportées.

*La co-évaluation participative **fait partie intégrante du processus de construction de la coresponsabilité pour le bien-être de tous et en constitue une pièce maîtresse.*** On la retrouve dans différentes phases de SPIRAL, notamment les phases 3 et 7 du premier cycle et la phase 7 du deuxième cycle. (voir [https://wikispiral.org/tiki-index.php?page=Territoires&structure=wikispiral&page\\_ref\\_id=248](https://wikispiral.org/tiki-index.php?page=Territoires&structure=wikispiral&page_ref_id=248))

## **Objectifs de la co-évaluation participative**

- Analyser les contributions de l'initiative concernée au bien-être de tous sans utilisation de ressources non renouvelables et à la promotion de la coresponsabilité pour cet objectif ;
- Identifier des améliorations possibles pour accroître et étendre ces contributions ;
- Partager cette analyse et les décisions qui en découlent entre différents acteurs concernés (partenaires responsables de l'action, partenaires usagers, autres...).

## **Plus-value de la co-évaluation participative**

Par rapport à une évaluation conventionnelle la co-évaluation participative apporte les plus-values suivantes :

- Connaissance plus riche et plus objective du fait qu'on s'appuie sur les connaissances de chacun, notamment pour les impacts qualitatifs non directement mesurables (les évaluations conventionnelles vont rarement au-delà de l'évaluation de la réalisation de l'action en abordant l'impact de manière souvent limitée et empirique)
- Connaissance partagée entre les acteurs et contribution à la dynamique de cohésion sociale (ce que ne permet pas une évaluation conventionnelle)
- Coût bien moindre.

## Objets de la co-évaluation participative

Partant de l'objectif général, à savoir **la coresponsabilité entre tous les acteurs pour assurer le bien-être de tous sans utilisation de ressources non renouvelables** on cherchera à évaluer chaque action par rapport à cet objectif. L'évaluation comprend donc les étapes suivantes :

### 1- Evaluer impact et pertinence:

- 1a- sur le bien-être de tous
- 1b- sur l'utilisation des ressources non renouvelables
- 1c- sur la capacité des acteurs à assurer le bien-être de tous (développement de la coresponsabilité)

### 2- Analyser la dynamique de l'action

- 2a- sa durabilité
- 2b- sa reproductibilité
- 2c- son potentiel d'effets multiplicateurs et effets leviers

## Méthodologie de conduite de la réunion



### a) Principes généraux

Comme dans toute la méthodologie SPIRAL les principes suivants servent de fil directeur de la co-évaluation participative :

- Viser la construction d'une **vision partagée par tous** par la **mise en commun des connaissances de chacun** → réunir tous les acteurs concernés ou, si l'action est trop importante, un échantillon le plus représentatif possible des différents types d'acteurs concernés
- Assurer un **droit de parole égal pour tous** par une phase individuelle (sur post-it) puis collective et par une bonne répartition de la parole entre tous les

participants.

- Co-évaluer dans un climat de respect et de convivialité par la mise en place d'une ligne de conduite instaurée en début de séance (respect de la parole, écoute, bienveillance, etc.) (Remarque : le tour de table de présentation en début est important. Les participants peuvent se présenter uniquement par leur prénom).
- Ne pas évaluer avec des questions fermées, mais laisser des **questions totalement ouvertes** pour ne pas orienter a priori l'évaluation.
- Construire une **synthèse transparente et inclusive** de la diversité des points de vue.
- Permettre **le dialogue entre les divers** par la rencontre entre les différents groupes qui connaissent l'action (initiateurs, responsables, usagers, autres,...).
- **Déboucher directement sur l'action**, co-conçue et co-décidée.
- **Permettre des comparaisons** entre actions au sein du territoire ou avec d'autres territoires, d'où l'utilisation d'une grille unique, produite de la synthèse globale des critères de bien-être et mal-être exprimés par les citoyens au niveau européen et intercontinental.
- Afin d'assurer ces principes il est important que la séance soit conduite par un animateur qui connaît la méthode et est capable de bien expliquer les objectifs et les principes pour que tous les participants le comprennent. Il est également important que l'animateur connaisse la grille (synthèse des dimensions et composantes du bien-être) au préalable et l'ai déjà pratiquée.
- Il est également souhaitable de désigner en début de séance, aux côtés de l'animateur, une personne qui prendra en note l'ensemble des échanges des échanges et des débats qui seront suscités autour des idées et des propositions d'améliorations émises.

## **b) Co-évaluation de l'impact et pertinence sur le bien-être**

(Durée : 2h00)

On suit les étapes suivantes :

1. Les participants s'assoient autour d'une table. La table est vide au départ.
2. Vérifier que tout le monde connaît l'action (ceux qui ne la connaissent pas ne doivent pas participer à l'exercice) et que tout le monde sait écrire (si quelqu'un ne sait pas écrire il doit se faire aider par quelqu'un d'autre pour écrire ses post-its ; si personne ne sait écrire on peut utiliser une méthode avec des schémas disposés sur la table) ;
3. Distribuer les post-its de deux couleurs (une pour les impacts positifs (ex : bleue, rose, jaune) et une pour les impacts négatifs) (ex : gris, rouge, noire), coupés en deux ou trois pour éviter qu'ils n'occupent trop de place ;
4. (10 à 15mn) Après avoir présenté les objectifs et principes de l'exercice l'animateur pose une seule question : « **En quoi, à votre connaissance,**

**l'initiative a amélioré votre vie/bien-être ou celle d'autres personnes ou l'a, au contraire, empirée ?** ». Les personnes qui ne bénéficient pas directement de l'action mais qui y participent en tant que partenaire peuvent faire part de leur vécu personnel ou ce qu'ils ont pu constater. L'animateur invite les participants à écrire leurs réponses sur les post-its avec toujours une seule réponse par post-it et en utilisant à chaque fois la bonne couleur.

5. (20 mn) Une fois que tout le monde a fini d'écrire, l'animateur dispose la grille en grand format sur la table et la distribue en format A4 à chacun (il est important de ne pas la donner avant pour ne pas influencer les réponses sur post-its). Il explique rapidement l'origine et la structure de la grille avec les dimensions et composantes du bien-être et invite qui le souhaite à lire un post-it. Il aide à disposer le post-it au bon endroit sur la grande grille puis demande si quelqu'un d'autre a un post-it similaire. Si oui on le joint au premier post-it. Et on continue ainsi de suite. Les post-its qui correspondent à la même idée sont superposés.
6. (10 mn) Une fois tous les post-its disposés on fait une lecture générale du résultat : où il y a plus d'impacts positifs, plus d'impacts négatifs et où il n'y a pas d'impact.
7. (10 mn) On passe ensuite à l'identification des impacts pertinents, c'est-à-dire ceux qui touchent les personnes qui en ont le plus besoin. L'animateur pose une seule question : « **Sur quels critères exprimés, l'initiative a un impact positif sur les personnes qui en ont le plus besoin ?** » Pour les rendre visibles ces impacts sont marqués d'une croix avec un feutre de couleur.
8. (45 mn) On passe alors à la réflexion sur les améliorations possibles. L'animateur pose la question au groupe : « **Quelle sont les améliorations possibles pour :**  
1) **éviter les impacts négatifs ;**  
2) **éventuellement élargir l'impact à des composantes du bien-être pour lesquelles il n'y a pas d'impact exprimé ; et**  
3) **rendre les impacts plus pertinents (i.e. faire en sorte qu'ils touchent les personnes qui en ont le plus besoin).**

La réflexion est uniquement collective à ce stade et le groupe rédige les propositions d'améliorations sur post-its d'une troisième couleur en les plaçant sur la grande grille. Il est important que ces propositions soient consensuelles au sein du groupe en essayant d'aller le plus loin possible dans leur concrétisation (qui s'engage à le faire, avec quels moyens, etc.).

La co-évaluation peut s'arrêter là, mais il est possible d'aller ensuite plus loin :

### **c) Co-évaluation de l'utilisation des ressources non renouvelables**

(Durée : 30 minutes)

L'objectif ici est d'analyser l'utilisation des ressources qu'implique l'initiative (transports, chauffage, coût monétaire, etc.) et d'identifier ensemble des voies pour en réduire le niveau d'utilisation, notamment celles qui ne sont pas renouvelables. Là aussi la question se pose aussi bien en termes d'impact que de pertinence (par exemple la réduction d'utilisation d'une ressource est plus pertinente s'il s'agit d'une ressource rare qu'une ressource commune). L'exercice est fait là aussi collectivement en s'appuyant sur les connaissances et les idées de chaque participant.

#### **d) Co-évaluation de la contribution au développement de la coresponsabilité**

(Durée : 30 minutes)

Le groupe analyse collectivement en quoi l'initiative a contribué au développement de la coresponsabilité entre acteurs pour assurer le bien-être de tous sans utiliser des ressources non renouvelables et quelles améliorations pourraient être introduites pour qu'elle soit plus effective en termes de promotion de la coresponsabilité, notamment en ce qui concerne le partage et la mutualisation des ressources, la codécision, le suivi, etc. Ici aussi on doit également se poser la question en termes de pertinence : l'impact sur la coresponsabilité sera d'autant plus pertinent si on est parvenu à y intégrer des acteurs qui ne la pratiquent pas encore ou s'en désintéressent, voire s'y opposent et qui le font pour la première fois grâce à l'initiative.

#### **e) Co-évaluation de la dynamique de l'initiative**

(Durée : 30 minutes)

La dynamique de l'initiative est tout ce qui lui permet d'élargir son impact au-delà de son champ immédiat et dans le long terme. Cela concerne :

- La durabilité : est-elle durable et comment mieux assurer cette durabilité ?
- Sa reproductibilité : est-elle facilement reproductible et comment améliorer sa reproductibilité, (par exemple en la rendant plus simple, plus accessible, moins coûteuse) ? Cette question et la précédente rejoignent la question sur les ressources.
- Son potentiel d'effets multiplicateurs : comment et dans quelles conditions cette action pourrait se démultiplier (par exemple en jouant sur des relations de réciprocité, comme dans « re-emploi » (Portugal, Cap Vert) ou par son impact sur des dimensions immatérielles essentielles du bien-être qui déclenchent sa démultiplication (reconnaissance, confiance en soi, motivation, initiatives), etc,
- Son potentiel d'effets leviers, les effets leviers étant tout ce qui concerne le déclenchement d'autres types d'action. Par exemple une banque du temps est un levier pour développer une grande diversité d'initiatives.

## **Méthodologie d'exploitation des résultats après la réunion**

Compte tenu du nombre de questions à aborder dans une co-évaluation participative, il est rare que toutes aient été abordées lors de la première réunion. Il est donc en général nécessaire de prévoir une deuxième réunion pour terminer l'exercice.

Il est toutefois souhaitable que la première réunion ait au moins permis d'achever la co-évaluation de l'impact et de la pertinence sur le bien-être de façon à ce que l'animateur ou le facilitateur puisse travailler la synthèse entre les deux réunions. Il peut le faire en utilisant le logiciel ESPOIR conçu à cet effet (EPOIR-coévaluation) et wikispiral qui permettent d'élaborer la synthèse de manière rationnelle et effective avec les impacts positifs et négatifs et les propositions d'améliorations, synthétisées par idées et complétées par des tableaux et données statistiques de répartition du nombre de post-its par dimensions et composantes. La présentation de cette synthèse plus élaborée au groupe lors de la deuxième réunion est un bon moyen de relancer le débat sur les questions qui n'ont pas pu être abordées lors de la première réunion.

En complément de cette synthèse « brute », il est également important de bien noter l'ensemble des échanges et des débats qui ont été suscité par l'expression des idées de chacun, le classement de ces idées, la formulation des propositions, etc. Ces éléments permettront ensuite de rester fidèle à la production du groupe et d'enrichir l'analyse brute.

Par la suite, quand plusieurs co-évaluations participatives ont été réalisées un travail d'analyse globale peut être réalisé, permettant de dégager des pistes de stratégies possibles pour le territoire. Cette analyse plus globale fait l'objet d'une autre fiche (voir l'exemple de la co-évaluation participative des PCS en Belgique).

# Les 9 dimensions et 67 composantes du bien-être de tous exprimées par les citoyens

